

problèmes et sont extrêmement utiles. Si cet organisme n'avait fait rien de plus que de publier son excellent cahier d'étude sur l'économie de la région atlantique il y a quelques années, il aurait mérité la gratitude de tous les Canadiens.

Tout comme la fonction d'auditeur général est indispensable à la surveillance de l'administration du gouvernement, un organisme tel le Conseil économique est précieux dans le domaine de l'étude des politiques gouvernementales. Faire prendre le pouls de l'économie du pays par un groupe compétent et représentant divers secteurs est d'un apport considérable à tout gouvernement, non seulement à un gouvernement comme le nôtre qui a un besoin si manifeste et si tragique de conseils économiques. C'est donc avec la plus vive appréhension que j'ai appris il y a quelques semaines que la vague d'austérité allait balayer cet organisme vital et en diminuer le rendement en restreignant l'envergure de ses activités par la réduction de son personnel et du nombre de ses conseillers extérieurs. On avait formé les mêmes projets pour l'auditeur général apparemment, mais on lui a accordé un sursis.

• (10.00 p.m.)

D'après les réponses données jusqu'ici, on ne discerne pas immédiatement la décision qui a été prise à l'égard du Conseil économique. Les réponses du président du Conseil privé ont été brillamment évasives. Je ne saurais dire si le courroux du gouvernement a été suscité par les prétendues divergences d'opinions entre le gouvernement et le Conseil à l'égard de certaines mesures dites anti-inflationnistes. Mais je puis dire qu'il est désormais manifeste que le programme d'austérité est sélectif. Des loyaux fonctionnaires de longue date peuvent être congédiés ou, pour employer un euphémisme, recevoir un avis de surnuméraire. On peut fermer des postes diplomatiques même aux Antilles, où l'on commence tristement à se rendre compte que l'on devrait s'y intéresser davantage. Le rôle de l'Office national du film a peut-être diminué, mais les réductions et les blocages ne s'appliquent pas universellement. Comme aurait pu le dire George Orwell, dans le sillage du Conseil du Trésor, tous les ministères et directions sont égaux mais certains plus que d'autres.

L'empire bureaucratique et administratif du premier ministre prend des proportions telles que les effectifs du bureau de son prédécesseur ressemblent à de minuscules avant-postes. Le secrétaire d'État (M. Pelletier) ne semble avoir aucune difficulté à accroître son personnel aux échelons supérieurs. Les bureaux d'agents de relations publiques et de la presse à l'intention des ministres, semblent

croître comme des champignons sous les ondes du printemps. Même si, paraît-il, l'austérité est la règle et les ministres obstinés, le gouvernement met sur pied avec une vitesse prodigieuse Information Canada où viendront s'ajouter encore des millions de dollars et une autre cohorte d'agents de relations extérieures à l'organisation bureaucratique consacrée à la propagation de ce que le premier ministre (M. Trudeau) a qualifié d'«information rationnelle appropriée» mais que d'autres appellent «de l'information dirigée».

Il faut mettre au panier l'étiquette de la société juste à moins qu'on ne la considère comme un simple slogan. Quelqu'un l'a-t-il jamais considérée comme une doctrine ou un engagement? Certains peuvent juger opportun de se préparer pour le jour où le pouvoir charismatique et l'image de 1968 seront sur le déclin ou disparus complètement mais, à mon avis, il serait beaucoup plus sage et beaucoup plus sérieux de permettre à un groupe aussi précieux et pris que le Conseil économique de remplir son rôle important sans lui imposer des restrictions malveillantes et mesquines.

J'espère que quiconque parlera ce soir au nom du gouvernement assurera à la Chambre et au pays que l'on ne restreindra pas l'efficacité de ce précieux organisme en donnant suite à la suggestion d'il y a quelques semaines.

M. Paul Langlois (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la première question du député d'Hillsborough (M. Macquarrie) à ce sujet a été posée le 12 décembre dernier. Le député doit sûrement savoir que, depuis, les prévisions budgétaires de 1969-1970 ont été déposées et envoyées à un comité pour examen. Il me semble que ce serait là le meilleur endroit pour une discussion rationnelle sur les fonds affectés au Conseil économique. Qu'il soit impossible de mettre des fonds illimités à la disposition du Conseil ou d'accéder à chacune de ses requêtes, c'est là un grief commun à tous les ministères. Si l'on ne fait pas droit à chacune des demandes d'accroissement de fonds, il ne faut pas en déduire que le gouvernement ne sait pas reconnaître le travail accompli par le Conseil économique.

LE GRAIN—LES RENSEIGNEMENTS AUX PRODUCTEURS DE COLZA SUR L'ÉTAT DES MARCHÉS

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, le 23 février j'ai posé une question au ministre de l'Agriculture (M. Olson) au sujet de la situation des producteurs de colza par rapport aux marchés. J'ai posé la ques-